



COORDONNATEUR EN LOISIRS
Service de la vie communautaire
Nombre de poste ouvert : 1

QUALIFICATIONS REQUISES

Étude en cours en technique d'intervention en loisirs en cours, baccalauréat en loisirs, culture et tourisme ou toute autre formation en lien avec l'emploi.

De trois (3) mois à moins de six (6) mois d'expérience dans la coordination d'événement et de camp de jour.

HORAIRE DE TRAVAIL

Les heures hebdomadaires de travail sont de 35 heures du 13 mai au 25 août 2019.

STATUT Étudiant pour une durée de quinze (15) semaines.

TAUX HORAIRE

Coordonnateur en loisirs : 20,63 \$

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA FONCTION

- En support à la technicienne en loisirs, voir à la planification, à l'organisation et à la coordination du Programme des camps.
- Supporter la mise en place d'événements spéciaux et être présent lors de ces activités, telles que pour les cinémas en plein air, les matinées jeunesse et les activités en lien avec le déploiement de la politique culturelle.
- Rédiger différents documents et rapports selon les besoins du service.
- Analyser les programmes et activités et faire des recommandations.
- S'assurer de l'utilisation efficace des ressources mises à sa disposition pour la réalisation des activités du service.
- Travailler en fonction des besoins du service selon un horaire variable.

Les personnes qui désirent se porter candidates pour le poste faisant l'objet de cet affichage doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en spécifiant le poste pour lequel elles soumettent leur application, et ce, **avant le 15 mars 2019**.

communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

Début de l'affichage : 25 février 2019

Fin de l'affichage : 15 mars 2019

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.